



Fiche d'information

Dossier électronique du patient : La phase d'introduction est en cours

Contexte

L'introduction du dossier électronique du patient (DEP) est une interaction complexe d'éléments juridiques, organisationnels et techniques, qui impliquent de nombreux acteurs. Conformément à la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP), en vigueur depuis le 15 avril 2017, les hôpitaux de soins aigus, les cliniques de réadaptation et les services psychiatriques stationnaires doivent se rattacher à une communauté de référence certifiée dans un délai de trois ans. La date d'introduction pour le DEP du 15 avril 2020 n'a pas pu être respectée en raison de la complexité des procédures de certification. Une multitude d'acteurs travaillent à l'introduction du DEP ; outre les communautés de référence décentralisées, il s'agit des développeurs des plateformes techniques, des organes de certification et d'accréditation et des fournisseurs de moyens d'identification électroniques.

Les procédures de certification sont effectuées par une entreprise, qui a été reconnue par le Service d'accréditation suisse (SAS) pour la certification des communautés (de référence) DEP et des moyens d'identification. La procédure de certification est complexe, notamment en raison des exigences très élevées en matière de protection et de sécurité des données du réseau national du DEP. La certification des communautés (de référence) doit être effectuée avec soin pour protéger les patients et prend donc du temps.

État actuel de la certification (mars 2022)

Depuis novembre 2020, sept communautés de référence ont obtenu la certification : eHealth Aargau (emedo), Südost (eSANITA), CARA, Mon Dossier Santé, l'Associazione e-Health Ticino, la communauté de référence XAD et Abilis (voir carte à la page 3). eHealth Aargau, CARA et Südost proposent des DEP à l'ensemble de la population de leurs cantons. Dans la communauté de référence XAD, l'ouverture d'un DEP n'est jusqu'à présent possible qu'au siège social à Zurich. Mon Dossier Santé se concentre pour l'heure à un projet de soins coordonnés pour les patients diabétiques résidant dans le canton de Neuchâtel. L'ouverture à l'ensemble de la population est prévue dans un avenir proche, mais une date précise n'est pas encore connue. Dans le canton du Tessin également, la date de lancement du DEP reste incertaine.

En ce qui concerne les moyens d'identification certifiés, il en existe cinq conformes au DEP sur le marché. Pour la population et les professionnels de la santé, Elca est actuellement certifiée avec les produits « TrustID » ainsi qu'avec les identités électroniques proposées par les cantons de Genève et de Vaud : la « GenèveID » et la « VaudID-santé ». Swiss Sign avec « Swiss ID » est un autre fournisseur certifié, et HIN propose avec son « HIN-ID » une solution pour les professionnels de la santé. Le portail d'aperçu des fournisseurs de DEP indique les communautés (de référence) déjà certifiées et l'état d'avancement de leur exploitation, ainsi que les communautés (de référence) en voie de certification :

www.dossierpatient.ch/fournisseurs

Dès qu'une communauté de référence est certifiée, elle peut commencer à introduire le DEP auprès des professionnels de la santé et des institutions qui lui sont affiliés ainsi qu'auprès de la population de sa zone d'activité. Ce faisant, une communauté de référence peut immédiatement passer à un fonctionnement régulier sur l'ensemble du territoire ou tester et optimiser les processus par étapes.

CHRONOLOGIE DE L'INTRODUCTION			
État au 31.03.2022	Événement	Informations complémentaires sur l'événement	Informations complémentaires générales
01.03.2022	Mise en service de XAD		Übersicht Dossiereröffnungsstelle - Mein elektronisches Patientendossier - XSANA
17.12.2021	Certification d'Abilis	Communiqué de presse ofac	www.dossierpatient.ch/abilis www.abilis.ch
10.11.2021	Mise en service de Südost (eSANITA)	Medien – eSANITA Digitale Gesundheit	www.dossierpatient.ch/esanita www.esanita.ch www.dossierpatient.ch/blog
25.10.2021	Lancement du projet de soins coordonnés, Mon Dossier Santé	Revue de presse du 25.10.2021.pdf (mondossiersante.ch)	www.dossierpatient.ch/mds www.mondossiersante.ch
11.10.2021	Certification de la communauté de référence XAD	News axsana AG	www.dossierpatient.ch/xsana XSANA - XSANA
17.09.2021	Certification Associazione e-Health Ticino	News d'eHealth Ticino	www.dossierpatient.ch/ehi EHTI – e-Health Ticino
01.08.2021	Lancement GenèveID	Aperçu des identités électroniques certifiées Identités électronique pour le DEP Identité électronique pour la cybersanté	https://www.geneveid.ch
01.08.2021	Lancement VaudID-santé	Aperçu des identités électroniques certifiées Identités électronique pour le DEP Identité électronique pour la cybersanté	Register (vauidid.ch)
28.05.2021	Mise en service de CARA	Communiqué de presse CARA	www.dossierpatient.ch/cara www.cara.ch
03.05.2021	Premier point d'ouverture à Aarau	Communiqué de presse eHealth Aargau	www.dossierpatient.ch/emedo www.emedo.ch
30.04.2021	Certification Mon Dossier Santé (projet Neuchâtel)	Actualités (cybersanteneuchatel.ch)	www.dossierpatient.ch/mds Mon Dossier Santé (cybersanteneuchatel.ch)
21.04.2021	Certification de CARA	Nouvelle de CARA	www.dossierpatient.ch/cara www.cara.ch
18.12.2020	Certification de Südost (eSANITA)	Communiqué de presse Südost (eSANITA) Profil du fournisseur eSANITA	www.dossierpatient.ch/esanita www.esanita.ch
14.12.2020	Ouverture du 1 ^{er} DEP dans le canton d'Argovie.	Le conseiller d'Etat J.-P. Gallati ouvre le 1^{er} DEP dans le canton d'Argovie.	www.dossierpatient.ch/emedo www.emedo.ch
18.11.2020	Certification d'eHealth		www.emedo.ch www.dossierpatient.ch/emedo

	Aargau (emedo)		
17.11.2020	Accréditation de KPMG	Newsletter d'eHealth Suisse	
13.12.2019	Certification de l'émetteur de moyens d'identification ELCA	Aperçu des identités électroniques certifiées Identités électronique pour le DEP Identité électronique pour la cybersanté	
09.12.2019	Certification de l'émetteur de moyens d'identification HIN	Aperçu des identités électroniques certifiées Identités électronique pour le DEP Identité électronique HIN dans le contexte du DEP	



Dossier électronique du patient Aperçu des communautés Mars 2022

Les cartes ci-dessous décrivent les régions, dans lesquelles les communautés (de référence) proposent leurs services aux professionnels et aux institutions de santé. Pour la population, merci de consulter www.dossierpatient.ch/fournisseurs.

enedo



Cantons
AG

Communauté de référence
eHealth Aargau

esANITA



Canton
AI, AR, GL, GR, SG, TG

Communauté de référence
Südost

cara.



Cantons
FR, GE, JU, VD, VS

Communauté de référence
CARA

Mon DOSSIER SANTÉ



Canton
NE

Communauté de référence
Dossier électronique du patient Neuchâtel

ehti.ch



Canton
TI

Communauté de référence
e-Health Ticino

xsana



Cantons
BE, BL, BS, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH

Communauté de référence
XAD Stammgemeinschaft

abilis+



Cantons
à vocation nationale

Communauté de référence
Abilis AG

Seulement pour les professionnels
de la santé

ADSwiss
EPD Gemeinschaft



Cantons
à vocation nationale

Communauté
AD Swiss

© eHealth Suisse, 01.03.2022

ehealthsuisse
Centre de compétences et de coordination
de la certification et des cantons

Développement attendu

Dans les communautés de référence actuellement certifiées, environ 8000 dossiers ont été ouverts. Sur la base des informations fournies par les communautés de référence, on peut s'attendre à ce que le développement à venir sera très différent selon les régions. Pour les communautés de référence régionales en particulier, le rythme de la diffusion dépend du soutien financier et organisationnel des cantons d'implantation.

En conséquence, le réseau des points d'ouverture se développera également à un rythme très différent selon les régions. Actuellement, les communautés de référence sont en train d'accueillir et d'intégrer les hôpitaux, les maisons de retraite et les cabinets médicaux nouvellement autorisés qui ont l'obligation de s'affilier. Simultanément, les processus internes et la plateforme technique sont optimisés. En parallèle, l'échange national de données avec les autres communautés de référence certifiées est en cours de préparation. En raison de la complexité des processus dans le DEP, il faut s'attendre à ce que la mise en réseau de toutes les communautés (de référence) dure probablement jusqu'à la fin 2022. Ce n'est qu'à ce moment-là que le DEP sera disponible de manière uniforme dans toute la Suisse.

Le comité de programme attend plus de rapidité dans la diffusion

Le comité de programme fédéral et cantonal pour le DEP examine régulièrement les progrès et la mise en œuvre. Il demande à toutes les communautés (de référence) de commencer rapidement à étendre leur exploitation de manière à couvrir l'ensemble du territoire et de proposer ainsi le DEP dans toutes les régions de fourniture des soins de la Suisse. Cela signifie, d'une part, que tous les établissements de soins stationnaires ainsi que les cabinets médicaux nouvellement autorisés soient rapidement raccordés ; d'autre part, que le DEP soit promu auprès de la population grâce à des possibilités d'ouverture facilement accessibles. En outre, les communautés (de référence) et leurs cantons d'implantation devraient s'engager à raccorder dès le début d'autres établissements de santé ambulatoires tels que les cabinets médicaux, les pharmacies ou les services d'aide et de soins à domicile. Pour que le projet soit accepté, il est en outre très important que la mise en réseau nationale entre les communautés (de référence) soit réalisée le plus rapidement possible. Ce n'est qu'ainsi que la promesse d'un « DEP national unifié » pourra être tenue dans les meilleurs délais

Signification pour les institutions de soins stationnaires

Conformément à la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP), les hôpitaux de soins aigus, les cliniques de réadaptation et les services psychiatriques stationnaires devaient se rattacher à une communauté (de référence) certifiée avant le 15 avril 2020. Cette date n'a cependant pas pu être respectée étant donné qu'aucune communauté (de référence) n'a pu terminer sa procédure de certification dans le délai imparti. Avec la disponibilité du DEP sur l'ensemble du territoire, il appartient désormais aux hôpitaux et aux cliniques de réaliser rapidement la connexion technique et d'utiliser le DEP dans leurs processus thérapeutiques quotidiens. Les maisons de naissance et les EMS sont légalement tenues de s'affilier à une communauté (de référence) d'ici la mi-avril 2022. Ce délai reste valable.

Le dossier électronique du patient DEP

Qu'est-ce que le DEP ?

Le dossier électronique du patient (DEP) est un recueil de documents personnels qui contiennent des informations en lien avec la santé. Les patients et leurs professionnels de la santé peuvent consulter les informations qu'il contient en tout temps par une connexion internet sécurisée. Les patients déterminent qui peut consulter chaque document, et quand.

Qui participe au DEP ?

Les hôpitaux sont tenus de participer au dispositif et de déposer les informations de santé dans le DEP. Cette obligation s'applique aussi aux EMS à partir de 2022. La participation est facultative pour les autres acteurs (médecins de famille, pharmacies, services d'aide et de soins à domicile...), de même que pour les citoyens.

Le DEP est-il sûr ?

La sécurité des documents dans le DEP est primordiale. La loi fédérale sur le dossier électronique du patient prévoit les modalités d'organisation et de sécurisation du DEP.

Tout utilisateur doit s'identifier de manière univoque et sûre avant d'accéder à un dossier. Chaque traitement de données est consigné dans un historique. Les fournisseurs certifiés doivent faire figurer la marque de certification sur leur portail DEP.

Les assureurs-maladie ont-ils accès au DEP ?

Non. Les personnes et organisations non impliquées dans le traitement n'ont pas accès au DEP. Ni les employeurs ni les assureurs n'ont accès au DEP.

Le DEP sera-t-il mis en place par la Confédération ?

Non. Le DEP n'est pas introduit en Suisse de manière centralisée, mais au contraire décentralisée. Il s'agit d'un regroupement de mises en œuvre régionales ([appelées « communautés »](#) ou [« communautés de référence »](#)) certifiées officiellement, qui est réglé selon les mêmes normes et lois au niveau national.

Où les patients pourront-ils ouvrir un DEP ?

Cela dépend de l'offre de DEP. Certaines communautés de référence prévoient d'utiliser les établissements de soins stationnaires, d'autres des établissements de soins ambulatoires, et d'autres encore des établissements publics ou encore des processus en ligne. Il est parfois prévu de fusionner le processus d'ouverture d'un DEP avec celui de l'obtention d'une identité électronique (eID).

Informations complémentaires : www.dossierpatient.ch/FAQ